



AVIS

SUR

LE RAPPORT

SUR LA SITUATION EN MATIERE D'ÉGALITÉ FEMMES HOMMES DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE POUR L'EXERCICE 2023 –

BILAN ET PLAN PLURIANNUEL

2023-2026

BUREAU 02 /04/2024



Vu les articles L.7211-1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales, relatifs à la Collectivité Territoriale de Martinique,

Vu les articles L7226-1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales, relatifs aux compétences du Conseil Economique, Social et Environnemental de la culture et de l'éducation de Martinique

Vu la lettre de saisine de Monsieur le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Martinique en date du 22 mars 2024, sollicitant un avis sur le rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes de la Collectivité Territoriale de Martinique pour l'exercice 2023 – bilan et plan pluriannuel 2023-2026.

Le CESECEM ne formule pas d'observations particulières.

Avis adopté à l'unanimité des présents au bureau du CESECEM, le mardi 02 avril 2024.